



COMMUNE DE BOURAIL

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 OCTOBRE 2011**

L'an deux mille onze, le cinq octobre à quatorze heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Date d'envoi de la convocation et de son affichage aux portes de la Mairie :

Le 28 septembre 2011.

Etaient présents :

Mr Taïeb AIFA – Maire et Président de séance

Mr Hyacinthe TEUET, Mr Olivier HOUDAN, Mme Josselyne MONTAZI, Mr Olivier REVERCE, Melle Myriam CHALANDON, Mr Patrick ROBELIN et Mme Odile OBRY - Adjointes au Maire

Mme Régina RIEU, Mme Brigitte BILLE-LANQUETIN, Mr Dominique LAFAGE, Mr Eric OMO, Mme Lyliane VIDOIRE, Mme Graziella NOVELLA, Mme Ariane KARMAN et Mr Laurent CHRISTIN – Membres.

Ont donné procuration :

Mme Annick JORE à Mr Taïeb AIFA, Mme Lydie RICHARD à Mme Lyliane VIDOIRE, Mr Emmanuel HERNU à Mr Dominique LAFAGE, Mme Caroline CHRISTIN à Mr Laurent CHRISTIN, Mme Brigitte EL ARBI à Mme Graziella NOVELLA.

En cours de séance : Melle Myriam CHALANDON à Mr Hyacinthe TEUET.

Absents excusés :

Mr Mario BOUEARAN, Mr Julien BOANEMOI et Mme Laurianne BOUQUET.

Absents non excusés :

Mr Stéphane PINSAT, Mr Grégoire SOUETE et Mr Eugène HERNU.

Le Président souhaite la bienvenue au nouvel élu Monsieur Laurent CHRISTIN.

Nomination d'un Secrétaire de Séance

Il est procédé, conformément à l'article L.121-14 du Code des Communes, à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil ;

Mme Brigitte BILLE-LANQUETIN est désignée secrétaire de séance **A L'UNANIMITE**.

2011.72 – Présentation de la phase finale de révision du Plan d'Urbanisme Directeur de la Commune

Le Président invite Monsieur Fabrice ROBINET – technicien à la Province Sud – en charge de l'étude sur la révision du P.U.D., à présenter l'avancée du dossier devant le conseil municipal de manière simplifiée puisque ayant déjà été présenté en détail à la municipalité le 27 septembre 2011 et examiné par le comité d'aménagement et d'urbanisme de la Province sud le 28 septembre dernier.

La finalisation tient compte des observations apportées par les administrés lors de l'enquête administrative d'utilité publique qui s'est déroulée du 18 octobre au 22 décembre 2010 ;

Le diaporama est ainsi présenté :

- Les différentes phases de modification et adoption,
- Le rappel des objectifs
- Le bilan de l'enquête publique :
 - . manque de concertation auprès de la population
 - . ajustements du cahier des prescriptions architecturales et précisions sur certains points de la réglementation
 - . ajustements de zonage
 - . réexamen complet des zones naturelles
 - . les cas litigieux.

Une erreur d'indication sur plan est constatée au niveau du zonage du secteur comprenant la « baie des amoureux » ; le conseil municipal demande au technicien provincial de réduire la zone prévue d'extension en AU2 et de la ramener à la ligne de crête plus en amont afin de conserver la portion de la baie des amoureux en zone ND. La rectification sera opérée par les services compétents avant que le projet de délibération finale ne soit présenté pour approbation devant l'assemblée de Province en décembre prochain.

La conseillère Myriam CHALANDON devant s'absenter, quitte l'hémicycle en laissant procuration de vote au conseiller Hyacinthe TEUET.

Le Maire est satisfait de l'aboutissement du P.U.D. dans sa globalité, le secteur rural n'ayant pu être défini par deux fois déjà en raison de la pression des agriculteurs. Le zonage arrêté leur apportera une garantie foncière.

Et invite l'assemblée à se prononcer sur la délibération approuvant la révision de la zone agglomérée et l'élaboration de la zone rurale du Plan d'Urbanisme Directeur de la Commune :

VOTES :

Pour : Taïeb AIFA, Hyacinthe TEUET, Olivier HOUDAN, Josselyne MONTAZI, Olivier REVERCE, Patrick ROBELIN, Odile OBRY, Brigitte BILLE-LANQUETIN, Dominique LAFAGE, Eric OMO, Lyliane VIDOIRE, Graziella NOVELLA, Ariane KARMAN et Laurent CHRISTIN.

Par procurations : Annick JORE, Lydie RICHARD, Caroline CHRISTIN, Brigitte EL ARBI et Myriam CHALANDON.

Abstention : Régina RIEU

Par procuration : Emmanuel HERNU.

Contre : néant.

Adoptée à la MAJORITE des voix.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président remercie les équipes techniques de la direction de l'équipement de la Province sud de leur investissement depuis 2008 pour faire aboutir le dossier.

La séance est levée à 15 heures 55 minutes.

Le Secrétaire de séance,

Le Président de séance,

B. BILLE-LANQUETIN

T. AIFA